

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

Faculté de Droit, d'Economie, de gestion et de Sociologie

Département de Sociologie

Mémoire de DEA en Sociologie

**Phénomène d'adoption et dynamiques familiales
CAS DES ENFANTS DU CENTRE TSIMOKA
FARAVOHITRA**

Présenté par : RASOLOFOMAMPIANDRA Ditraniana Ange C.

Les membres du Jury : Professeur RAMANDIMBIARISON Jean Claude

Directeur de mémoire : Professeur RANDRIAMASITIANA Gil Dany

Année Universitaire : 2010 -2011

Date de Soutenance : 27/07/2011

Phénomène d'adoption et dynamiques familiales

CAS DES ENFANTS DU CENTRE TSIMOKA

FARAVOHITRA

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nous tenons à présenter nos vifs remerciements à toutes les personnes qui nous aidés à la réalisation de ce mémoire de DEA :

Nos proches et membres de la famille

Notre encadreur pédagogique

Nos collègues de travail

Les responsables du centre

Les enfants du centre

Enfin, et non le moindre le département de sociologie

Merci à tous et à toutes !!

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE : Les impératifs juridiques et sociaux en termes de protection sociale dans le monde

CHAPITRE 1 : Approche théorique

CHAPITRE 2 : Perspectives d'adoption dans le centre TSIMOKA

DEUXIEME PARTIE : Les adolescents sortants du centre TSIMOKA ayant été adoptés

CHAPITRE 3 : La vie dans le centre

CHAPITRE 4 : Adoption et dynamiques au sein des nouvelles familles

TROISIEME PARTIE : prospective d'une intégration effective de l'adopté

CHAPITRE 5 : Intégration et vie sociale

CHAPITRE 6 : Activités concrète

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES TABLEAUX

ANNEXES

RESUME

INTRODUCTION GENERALE

Contexte

Chaque année, que ce soit sur le plan international ou sur le plan national, une célébration aura toujours lieu à l'occasion de la Journée Mondiale de la Population tous les 11 juillet. De ce fait, on assiste souvent à une hiérarchisation de classe sur cette population telle : une population riche, une population moyenne et certes une population pauvre.

Cette recherche comprend à la fois une dimension de la sociologie des organisations et une dimension de la sociologie juridique. Dans la première optique, nous avons les phénomènes qui ont trait au mode de fonctionnement et de régulation qui sévit au sein du service de l'adoption du Ministère de la Population et des lois sociales. Dans la seconde optique, nous avons les différentes législations et conventions qui entourent la protection sociale des enfants, surtout en matière d'adoption.

Traditionnellement, dans la société malgache, lorsque la famille restreinte est disloquée, la famille élargie ou la communauté d'origine prend spontanément en charge l'enfant abandonné, en particulier l'orphelin. Mais actuellement, face au nombre croissant d'enfants dans cette situation et aux difficultés liées à différentes crises, avec pour conséquence l'augmentation de la vulnérabilité des familles, la communauté n'arrive plus à remplir ce rôle.

Conformément aux dispositions de la Conventions de La Haye¹, cette prise en charge d'enfants orphelins et/ou vulnérables par la communauté est à encourager sans perdre de vue le principe selon lequel « *l'enfant doit être maintenu dans sa famille chaque fois qu'il est possible* », le placement n'étant qu'une mesure provisoire ayant pour objet d'organiser temporairement l'existence de l'enfant hors de sa famille. Cette Convention sur la coopération et la protection des enfants en matière d'adoption internationale rappelle également qu'il faut offrir un appui approprié à la famille d'origine de l'enfant afin qu'elle puisse assumer ses responsabilités envers l'enfant.

¹ Convention de la Haye sur la coopération et la protection des enfants en matière d'adoption internationale du 29 Mai 1993

Auparavant, l'Adoption à Madagascar a été régie par la Loi n°63-022 du 20 Novembre 1963 sur la filiation, l'adoption, le rejet et la tutelle, cette Loi n'a prévu que l'Adoption nationale.

A cet effet, il fut un temps où des trafics voire même des ventes d'enfants ont terni l'image de Madagascar au niveau mondial. En constatant que ladite Loi étant très ancienne, le Gouvernement Malagasy a décidé de la réactualiser et de la mettre en conformité avec le contexte actuel à la lumière des instruments internationaux.

Choix du thème et du terrain

Ce n'est pas par hasard que l'on choisi de traiter un thème comme celui que nous avons ici. Etant un technicien en matière de protection sociale, spécialement dans le domaine de la protection de l'enfant en matière d'Adoption, auprès du Ministère de la Population et des Affaires Sociales, le choix n'a pas été difficile. Chaque jour nous baignons dans ce domaine tout en nous demandant si tous les moyens mis en œuvre pour la protection de l'enfant sont bien effectifs et en accord avec la Convention de La Haye.

L'adoption (internationale ou nationale) fait partie de ces moyens dont nous disposons pour la protection de l'enfant. Faire partie de l'équipe technique qui s'occupe de l'adoption n'a fait pas renforcer le choix de traiter ce thème, cela dans le but de perfectionner nos connaissances et pratiques dans ce domaine et de devenir un « expert » en la matière.

Le thème s'accorde essentiellement sur cette dernière idée en se basant sur la population vulnérable. Ce choix est dû suite à la prise en considération de la crise qui se présente actuelle à Madagascar et son impact à l'égard des personnes vulnérables ainsi que sur les enfants en difficulté de la Commune Sabotsy Namehana.

Qualifiée rurale, cette commune si situe à 10km de Tananarivo. Plus précisément, à la périphérie de la capitale.il est à signaler également qu'elle appartient encore dans la région Analamanga.

Problématique

En général, lorsque nous jeton un regard dans la capitale, on repère souvent dans la rue, dans les tunnels, sous les ponts ou dans les endroits publics des 4'mi ou des personnes vulnérables. C'est ce qui nous amène directement vers le sujet en parlant des déterminants sociaux de la vulnérabilité des enfants en difficulté dans le centre Ankany Tsimoka (**Bourgeons**).

Pour connaître d'avantage sur ce, on se demande alors quels sont les déterminants qui prédisent à la vulnérabilité des enfants en difficulté, cas de ce centre.

En philosophie, on dit que la vie est un tissu de problème, et que c'est l'essence même de l'existence. Ainsi une étude ou une recherche ne mérite pas d'être entreprise sans avoir une problématique, la notre sera axée sur la question : *est ce que les institutions concernées connaissent, appliquent et respectent les principes de la Convention ? Est-ce que sans la Convention, les enfants n'auraient pas de protection et ne jouiraient pas de leurs droits ?*

Hypothèses

Nous proposons comme hypothèse : les enfants sont victimes d'une violence physique faite par l'un des parents ; le non respect des devoirs et des responsabilités des parents à l'égard de leurs enfants.

Nos hypothèses recouvrent deux dimensions :

D'une part, le fait que le fonctionnement actuel du service d'adoption dans le Ministère de la Population et des Affaires Sociales ne permet pas une dynamique plus tournée vers l'application des différentes conventions et législations entourant la protection sociale des enfants, en termes d'adoption. Ce qui fait qu'il existe des situations illégales et des phénomènes de démission civique, dans les termes de notre objet d'étude.

D'autre part, la Convention de La Haye est un outil de référence en matière de protection des enfants et d'adoption. Son application est obligatoire pour tous pays l'ayant ratifié et signer ; donc les institutions malagasy oeuvrant dans ces domaines sont dans l'obligation de l'appliquer à la lettre. De ce fait, ci-après nous avançons une hypothèse à

vérifier et à mettre en exergue durant notre travail de recherche : La Convention de la Haye, en outil de référence en matière de protection des enfants et d'adoption.

Objectifs

Notre étude aura pour objet d'étudier et d'analyser la mise en œuvre et le fonctionnement de la Convention de la Haye de 1993 sur l'adoption internationale et la protection des enfants à Madagascar.

Les objectifs globaux sont la connaissance professionnelle sur la pratique sur terrain et l'accès aux populations vulnérables des services sociaux de base. Tandis que les objectifs spécifiques consistent à motiver et à conscientiser les parents ;

A renforcer les programmes d'assistance et de protections sociales par un bon ciblage de programme d'assistance et d'aides sociales sur les catégories vulnérables.

- Prouver que la Convention est un outil efficace et capital en matière de protection de l'enfant et d'adoption.
- Vérifier que les institutions malagasy concernées travaillent selon les principes de la Convention.
- Identifier et constater les éventuels limites de la Convention.
- Améliorer, sinon perfectionner les méthodes de travail de l'Autorité Centrale pour l'Adoption

Méthodologie

Elle est basée sur :

Approche sociologique :

Holisme : ce concept permet de décrire du point de vue globale l'explication des comportements des individus afin d'expliquer les déterminants sociaux qui se présentent. Autrement dit, l'analyse part de la société vers l'individu permettant de comprendre la réalité à étudier sur terrain. Cette théorie se réfère à celle Durkheimienne considérant que les individus sont influencés par la société que ce soit un homme, une femme, un cadre. Donc toutes les caractéristiques qu'on rencontrera sur le domaine d'étude partent de la société elle-même.

Anthropologique :

Connaissance globale sur la culture qui se présente sur le lieu en visitant les lieux historiques.

Psychologique :

Elle concerne la psychologie de l'enfant faite en 1^{ère} année qui était une des disciplines à enseigner et à connaître également. Son but est de savoir comment aborder et comment entretenir une conversation avec un enfant.

La finalité sert à faire parler l'enfant en lui attribuant la confiance selon le respect des deux codes de Déontologie : l'A.N.A.S et l'ASA en 1^{ère} année et recevoir plus d'informations sur l'enquête abordée.

Non seulement l'enquête auprès des enfants mais y compris la même démarche pour les responsables. Autrement dit, le fait d'avoir une longue discussion auprès d'eux permet de tirer des données ou des réponses sans avoir poser autant de questions.

Technique :

- Pré enquête : il s'agit d'une visite dans chaque service de la commune sans le but de tirer plus d'information pour recadrer la thématisation ;
- Technique vivante : composée de l'observation simple, de l'observation non participante, observation participante.
- Guide d'entretien : il s'agit ici de faire parler l'interviewé dans le but d'établir une relation sous forme de conversation.
- Entretien par questionnaire : toutes les informations et les données sont recueillies par l'intermédiaire d'un questionnaire. Pour compléter cela, voici les formes de question : 1-la question ouverte dont la réponse est libre.

Ensuite la question fermée donnant une réponse « oui » ou « non » et même « non réponse ».

L'observation participante

C'est une démarche anthropologique qui consiste à vivre avec la population d'étude, pour saisir le symbolique dans le phénomène à étudier. Nous avons appliqué cette méthode, pour nous mettre dans l'ambiance générale de la vie de nos enquêtés, afin d'identifier les représentations sociales. Cette démarche nous est aisée, puisque nous même, nous avons une part à jouer dans les termes de notre sujet d'étude.

Les entretiens

Les focus group

Permettent, dans une démarche qualitative, d'obtenir des informations selon un mouvement collectif, c'est-à-dire, dans le cadre d'un discours émis dans le contexte de groupe. Nous devons alors organiser des discussions de groupe, pour contextualiser les réponses émises par chaque enquêté, sur un sujet donné.

Les interviews individuelles approfondies

Cette approche, toujours dans une démarche qualitative, permet de s'approprier les tendances intimes des enquêtés. Nous nous sommes servis de cette optique pour obtenir des représentations personnalisées, de manière à ce que les enquêtés puissent s'exprimer de manière libre. Dans cette dimension, nous nous servons de guides d'entretiens, tout comme dans la partie focus group.

Les entretiens par questionnaire

Pour avoir une dimension quantitative satisfaisante, nous avons pensé contextualiser les genres de questions à poser, à partir d'une exploration qualitative préalable. Dans une optique quantifiant, nous devons avancer quelques mesures. C'est pourquoi, nous avons recours à un questionnaire structuré, destiné à chaque typologie d'enquête. Nous nous référons alors à des techniques statistiques, pour obtenir une approche analytique et mathématique des dimensions de notre objet d'étude. Les questions sont à majorité à choix multiple.

Techniques d'échantillonnage probabiliste :

15 individus ont été interrogés au hasard dont 5 enfants parrainés, 1 mère de 2 enfants bénéficiaires, 3 femmes responsables de la commune, 2 hommes (1 président du fokontany et 1 pasteur de l'Eglise FJKM Maritiora Lazaina) représentant du fokontany Lazaina, 4 hommes responsables de la commune.

Nous allons procéder par une analyse des institutions (l'Etat, la famille, etc.), des systèmes (les modes de gestion, les interactions, etc.) et aussi des opinions (les sollicitations, les critiques, etc.). Il s'agit ici d'une démarche structuro-fonctionnaliste qui tente de cerner tous les éléments qui ont trait à l'organisation (les éléments qui composent la structure et leurs fonctionnements).

Dans une perspective ethnométhodologique, nous allons explorer les acquis et dynamiques que présentent les différentes législations en termes de protection sociale de l'enfant, dans le cadre de l'adoption. Cette partie se tourne plus vers la sociologie juridique,

dans la mesure où nous allons relever les différentes législations et nous allons les contextualiser dans la conscience collective des agents du service de l'adoption dans le Ministère de la Population et des Affaires Sociales, et les pratiques qui en découlent.

- Des parents d'enfants nationaux qui ont été adoptés par des étrangers (21 individus)
- Des parents d'enfants étrangers ayant adopté des enfants malgaches (7 individus)

Des parents qui n'ont rien à avoir avec l'adoption, mais dont les avis nous semblent être importants, pour cadrer notre objet de recherche (5 individus)

Pour mieux préciser notre démarche, voici le tableau récapitulatif de notre échantillon d'étude :

TABLEAU 1 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON D'ENQUETE

Statue de l'échantillon	Effectif	
Agent du service d'adoption du Ministère de la Population et des Affaires Sociales	25	
Agents du Ministère de la Population et des Affaires Sociales	20	
Parents d'enfants	Parents d'enfants nationaux qui ont été adoptés par des étrangers	21
	Parents d'enfants étrangers ayant adopté des enfants malgaches	07
	Parents qui n'ont rien à avoir avec l'adoption	05
Juristes de formation	05	
TOTAL	83	

Source : notre propre projection (étant donné que ce document est encore un projet de recherche), Antananarivo, 2010

Plan de rédaction

Première partie : Les impératifs juridiques et sociaux en termes de protection sociale dans le monde

Deuxième partie : Stratégies de terrain et cadrage de la pragmatique des acteurs dans le service de l'adoption au Ministère de la Population et des Affaires Sociales

Troisième partie : Contextualisation pratique et (re)accommodation entre le réel et le légal dans le domaine de la protection sociale de l'enfant

PREMIERE PARTIE : Revue de la littérature

Avant d'être adolescent, l'individu est enfant. Il est donc utile de s'intéresser quelque peu à la sociologie de l'enfance. Comme nous l'avons vu, l'enfant n'a pas toujours été considéré comme il l'est aujourd'hui, comme un individu à part entière. Au fil des siècles, l'idée de l'enfance (et sa reconnaissance) a évolué. Le regard que l'on porte sur un enfant varie selon la société dans laquelle on se trouve. Un enfant n'est pas considéré de la même façon selon que l'on soit dans un pays développé ou dans un pays sous développé.

CHAPITRE 1 : Approche théorique

1.1.-Etude descriptive de la thématization

Avant de comprendre un peu plus sur l'étude, il serait mieux de connaître d'avantages sur ce qu'on entend par : d'abord les Populations Vulnérables, ensuite, les déterminants sociaux, puis, la vulnérabilité, et ensuite les enfants en difficulté.

1.1.1.-Populations Vulnérables

Elles regroupent l'ensemble des personnes laissées, exclues et abandonnées partout dans les rues et les marchés de la Capitale de Madagascar, ou auprès de sa décharge à ordures.

D'après la définition tirée du livre « Akamasoa » 1989-2006, 17 années de combat contre l'exclusion.

Selon les idées tirées des entretiens, elles définissent l'état des personnes qui sont dépourvues de tout : économiquement, matériellement, socialement ; et certes psychologiquement.

Donc on peut dire que les populations vulnérables sont alors considérés comme des exclus sans abris.

1.1.2.-Les déterminants sociaux

Ce sont les critères qui définissent un phénomène social

1.1.3.-La vulnérabilité

Elle détermine une personne en détresse, une personne qui a besoin d'aide pour se relever de la pauvreté

1.1.4.-Enfants en difficulté

En partant de la description de types de population résidant à Akamasoa sur le livre intitulé « 17 années de combat contre l'exclusion », les enfants en difficulté sont alors l'ensemble des enfants issus de la rue, abandonnés ou rejeté par les parents/les familles ou son entourage. En d'autres termes, tous les enfants exclus y compris les orphelins, incapables de subvenir ses propres besoins. Si on élargit un peu cette définition, cela nous fait penser aux enfants qui sont dépourvus de leurs droits.

Les approches théoriques sont basées sur :

➤Approche structurale :

Structure :

Elle est une démarche à suivre pour une étude de recherche en basant sur une description d'une structure et l'influence sur cette structure. En ce qui concerne l'approche considérée sur terrain, elle consiste en général à définir le système de relation sur les entités dans le centre, les actions individuelles et collectives ainsi que les influences de ce système de relations sur le comportement de ces membres.

➤Réseau social :

C'est un ensemble de relation spécifique entre des acteurs. Elle essaie de déterminer le lien social pour le sujet d'étude.

➤Approche fonctionnaliste :

- Fonctions latentes :

Elles expriment à la fois l'action visible et souhaitée par les individus. Ici la fonction s'oriente sur les actions extérieures du centre plus exactement les activités, l'aspect extérieur. En tout, l'apparence ou du point de vue morphologique externe.

- Fonctions manifestes :

Elles montrent une perception cachée du social, or, cette perception est très importante à connaître pour mieux résoudre divers problèmes ou encore les blocages empêchant d'avancer vers une amélioration. Cette deuxième fonction se réfère sur l'étude en cherchant ce qui échappe à la perception au centre.

➤ **Approche individuelle :**

Elle concerne la manière dont on approche et on parle avec l'utilisateur, d'attirer leur attention afin qu'ils puissent s'exprimer librement sans les offenser à des questions non réponses. Elle permet également de gagner la confiance des bénéficiaires en les montrant l'importance de ce que c'est être écouté.

L'enfance et l'adolescence sont les premières étapes de la vie. Elles façonnent l'individu. En particulier, l'adolescence est une étape sociale importante, marquant le passage de l'enfance à l'âge adulte. En sociologie, l'âge est un critère d'identification sociale, donc capital pour l'intégration au sein même de la société.

L'adolescent entre dans une période où il va vouloir créer sa propre identité, avec ses valeurs personnelles, en accord ou non avec celles de ses parents. L'adolescence est bien souvent une période où l'on se cherche une identité, où l'on façonne son caractère.

L'adolescence peut être une étape sociale « difficile », que l'on ait des parents biologiques ou des parents adoptifs. On peut donc se demander si l'intégration et la création d'identité sont plus difficiles à l'adolescence lorsque l'on est adopté.

1.2.-L'adolescence d'un point de vue sociologique

Avant d'être adolescent, l'individu est enfant. Il est donc utile de s'intéresser quelque peu à la sociologie de l'enfance.

Comme nous l'avons vu, l'enfant n'a pas toujours été considéré comme il l'est aujourd'hui, comme un individu à part entière. Au fil des siècles, l'idée de l'enfance (et sa reconnaissance) a évolué.

Patrick Delaroche donne une définition précise de l'adolescence. Pour lui, c'est « une prise de conscience collective d'une crise psychique déclenchée par l'apparition du pouvoir sexuel chez l'enfant et la recherche d'une issue hors du cadre familial ». L'adolescence est un phénomène sociologique révélant une crise psychologique et accompagnée d'une manifestation physiologique, la puberté. L'adolescence c'est un passage du statut d'enfant à celui de jeune adulte. Le jeune fait en quelque sorte « le deuil » de son enfance.

Si on essaie de théoriser le phénomène, on peut dire alors que l'adolescence, « c'est une prise de conscience collective récente de l'existence d'une crise psychique déclenchée par l'apparition du pouvoir sexuel chez l'enfant et cherchant une issue hors du cadre familial ». L'adolescence sera donc la manifestation sociologique d'un phénomène sociologique.

Aujourd'hui les jeunes sont de plus en plus dépendants de leurs parents et de plus en plus longtemps, avec notamment l'allongement de la durée des études ajouté au célibat (le phénomène « Tanguy »), la difficulté de trouver un emploi. Ce phénomène peut exacerber les conflits entre parent et adolescents.

Pour le cas des personnes adoptées, on peut se demander si elles restent plus longtemps chez leurs parents ou si au contraire elles aspirent plus vite à faire leur propre vie, indépendamment et sans leurs parents. En d'autres termes, les adolescents adoptés ont-ils un plus grand et un plus pressant besoin d'indépendance que les autres adolescents ?

On parle aussi beaucoup de la « crise d'adolescence ». Mais sachant qu'elle ne se produit souvent que dans les sociétés « modernes ».

1.3.-L'adoption

L'adoption, c'est l'arrivée dans une famille d'un enfant ou d'un adolescent sans lien de consanguinité avec ses parents adoptifs. Faire entrer un enfant dans une famille est, nous en conviendrons, une aventure humaine, mais c'est aussi un phénomène sociologique. L'adoption, c'est donner une famille à un enfant qui n'en a pas, dans « le respect de cet enfant, de ses parents naturels et de ses parents adoptifs ». L'adopté prend sa place alors dans la société d'accueil et dans le milieu social dans lequel il est amené à vivre. L'adoption est un phénomène humain avec ses bons et moins bons moments, c'est tout un processus qui se met en place.

L'adoption c'est « transplanter » un enfant de son milieu originel où il sera différent de la majorité et coupé de ses racines culturelles. N'est-ce pas l'exposer plus tard à des problèmes d'identité que ne saurait compenser le bien-être matériel ainsi obtenu ? C'est à cet aspect du devenir des enfants de l'adoption internationale que nous nous intéressons.

Nous sommes bien conscient qu'il existe aujourd'hui plusieurs types de famille (monoparentales, recomposées, homoparentales), et l'adoption est un de ce type de famille. Le but n'est pas de montrer ici qu'une famille adoptive a plus de difficultés qu'une autre, car chaque famille peut connaître des problèmes. Il s'agit juste de s'intéresser au facteur de l'adoption dans une famille, du point de vue de l'adolescence.

L'adoption est comme nous l'avons dit un monde de filiation. Un couple (le plus souvent) devient la famille d'un autre enfant qui n'a pas de lien de sang avec les adoptants. C'est une procédure légale qui crée de la parenté, qui crée un lien familial. La notion de famille va donc être intéressante à étudier dans ce contexte. Une famille qui a adopté a-t-elle plus de problèmes qu'une famille « traditionnelle » ?

Nous allons donc parler de la famille contemporaine et de l'influence que cela peut avoir sur l'adoption, et en particulier sur les individus adoptés.

1.4.-La famille

On ne peut aborder le thème de l'adoption, sans traiter de la sociologie de la famille. Cette partie va nous permettre de situer un peu la famille dans son contexte historique si on peut dire.

Ce travail est nécessaire car l'adolescent adopté évolue dans un milieu familial, dans un nouveau milieu d'accueil. Les modèles familiaux ont évolué ces dernières années. Nous allons donc devoir étudier la famille au sens sociologique du terme afin de comprendre l'influence de celle-ci sur les adolescents adoptés. Cet adolescent qui doit faire face à ses deux cultures, sa culture d'origine, qu'il ne connaît pas forcément, mais que peut être il aimerait connaître ; et sa culture d'adoption, la culture de ses parents adoptifs, de son nouveau milieu familial.

Aussi, la «culture familiale » a-t-elle une importance sur l'adolescent ? La profession des parents est-elle importante pour l'intégration de celui-ci dans son milieu social ?

Nous pourrions utiliser les travaux de Louis Roussel, démographe spécialiste des évolutions familiales et ceux de François de Singly, sociologue qui travaille sur la famille contemporaine. François de Singly nous permet de mieux comprendre les changements actuels au sein de la famille moderne. Ces études sur la sociologie de la famille vont nous être utiles pour appréhender le milieu dans lequel vit l'adolescent adopté, la façon dont il peut évoluer, la façon dont il peut avoir sa place dans le milieu familial, donc son intégration.

La famille est une institution présente dans toutes les sociétés humaines. Mais les formes qu'elle revêt, les fonctions qu'elle remplit et les significations dont elle est porteuse sont variables dans le temps, et d'une société à l'autre. La famille est un phénomène essentiellement culturel, et a évolué au cours des années. Connaître ses évolutions est donc important si l'on veut étudier l'adoption, à travers l'adolescence, et donc à travers la famille, de façon plus générale.

Plusieurs facteurs ont fait que la famille a connu de nombreuses évolutions tout au long des siècles, pour arriver aux différentes formes qu'elle revêt aujourd'hui. La famille, c'est le groupe parent(s)- enfant(s) unis par les liens multiples et variés pour se soutenir moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie à travers les générations, favorisant ainsi leur développement social, physique et affectif.

CHAPITRE 2 : Perspectives d'adoption dans le centre TSIMOKA

2.1.-L'adoption depuis l'Antiquité

Il peut être utile de rappeler le contexte historique de l'adoption pour bien comprendre ce phénomène.

Dès l'Antiquité, l'adoption est un phénomène courant. Mais même si les lois régissant l'adoption restent longtemps floues, une constante est présente durant cette période : la primauté de la puissance paternelle (*pater familias* romain). Les pères avaient une forte influence sur leur famille. De plus, à cette époque, ils étaient, à priori, supposés être dépourvus de sentiments pour leurs enfants. Cependant c'est quelque chose que nous pouvons remettre en cause.

L'adoption n'est donc pas un phénomène récent. Elle existe depuis l'Antiquité gréco-romaine, et était un thème récurrent des récits mythologiques et historiques.

C'était une réponse à l'abandon des enfants, qui était une manière tout à fait légale de se « débarrasser » des enfants en trop. En effet, seuls ceux que les parents désiraient élever étaient pris à la naissance dans les bras du père de famille.

A la même époque, à Rome, deux conditions étaient nécessaires pour adopter. Il fallait être citoyen romain et avoir prouvé son aptitude à engendrer. Cependant, il n'était pas obligatoire d'être marié. L'adoption servait à maintenir un nom, une lignée qui risquait de s'éteindre.

L'adoption était surtout réservée à l'élite romaine, c'est-à-dire les citoyens. Jules César adopta un fils, Octave, qui devient plus tard le célèbre Auguste.

La Grèce antique adoptait aussi. Mais cela concernait surtout les enfants « garçons », pour pallier à l'absence d'un héritier dans une famille, et donc l'assurance de la descendance, de la continuité du nom, de la transmission du patrimoine. De plus, une moindre importance était accordée à la consanguinité dans la filiation par rapport à l'adoption. En effet, un père

pouvait refuser son enfant biologique s'il ne le reconnaissait pas, et au contraire, reconnaître un enfant qui n'était pas de lui. Il n'était pas rare de voir un père de famille accueillir un cousin ou un autre enfant dans son foyer. En Grèce, l'adoption est surtout un moyen d'acquérir du pouvoir pour une famille, pour les garçons seulement. La notion d'affection n'est donc que rarement présente dans les adoptions antiques grecques.

La pratique de l'abandon a aussi perduré pendant toute la période du Moyen Age. Certains enfants étaient abandonnés dans des lieux publics (Eglise, écoles), où il leur était donné une chance d'être sauvé. Différentes institutions se mettent en place ici et là pour venir en aide à ces enfants. A Paris, à cette époque, il y a eu la construction de l'hôpital des Enfants trouvés par exemple.

Durant le haut Moyen Age, à peine un enfant abandonné sur trois survit. Ils étaient considérés comme inférieurs aux autres, qualifiés d'enfants « bâtards ». Il était extrêmement difficile pour un enfant adopté d'avoir une vie convenable et sans danger.

Ils étaient abandonnés pour différentes raisons. Ces enfants étaient souvent socialement « inacceptables ». En effet, une mère abandonnait son enfant lorsqu'elle sentait qu'elle avait engendré un enfant de « la honte ». Au Moyen Age existaient les adoptions d'honneur, qui étaient purement honorifiques et ne créaient pas de lien familial.

Toujours à cette période, l'adoption sert à maintenir le nom de famille, une lignée prête à s'éteindre, en cas d'absence « d'héritier mâle ». Le droit qui s'appliquait était assez flou. Les adoptants se désignaient eux-mêmes, en fonction des occasions, des intérêts de chacun.

2.2.-Monographie de la Commune Rurale de Sabotsy Namehana

2.2.1.-Historique :

L'histoire de la commune remonte du temps du roi ANDRIANAMPOINIMERINA. Autrement dit, Nanehana faisait partie des 12 collines les plus sacrées et d'ailleurs elle était aussi un lieu de la dépouille des épouses de ce roi.

Plus tard, l'appellation Nanehana changea et devint Namehana. A l'époque, cet endroit était déjà un lieu de marché. Par ailleurs, le Samedi a été le jour choisi par le roi comme jour de marché et composant l'appellation actuelle de la commune. Finalement, elle a aussi une particularité sur les fameux mofo gasy et les saosisy.

2.2.2.-Emplacement géographique

La commune rurale SABOTSY NAMEHANA se trouve à 10 km de Tananarive avec une superficie de 22 km². Elle est également dans la circonscription de la région Analamanga et représente 22 fokontany. Le nombre d'habitant est de 63 660 dont la densité de la population est de 2 698/km².

2.2.3.-Missions et objectifs

2.2.3.1.-Missions :

Comme toute collectivité, la commune a pour mission de répondre à la satisfaction des besoins de la population rurale. Elle coordonne aussi les réseaux sociaux tels externes et internes.

2.2.3.2.-Objectifs :

Le développement durable et dynamique de la commune

- Apporter une aide à la population
- Regagner et attirer la confiance des donateurs et les investisseurs
- Favoriser la mise en valeurs de ses ressources

Encourager et susciter les initiatives privées et publiques permettant la participation de la population.

2.2.3.4.-Présentation de chaque service :

Bureau du maire :

Il devient la majorité des décisions et il entreprend le fonctionnement de la commune ainsi que son développement

Secrétaire :

- Elles s'occupent des dossiers administratifs et les dossiers des personnels de la commune
- Elles se chargent des recrutements au sein de la commune
- Elles assurent aussi les rapports, les comptes-rendus des activités
- Elles assurent la coordination dans tous les services

1^{er} et 2^e Adjoint au maire :

Ils ont pour rôle de seconder le maire en cas d'absence. Ils apportent des suggestions apportent des appuis techniques.

Service technique :

Il se charge du marché, l'assainissement, les impôts, les permis de constructions, évaluation et suivi, du sport et le développement rural ;

Service social :

Il contribue une aide aux populations vulnérables en cas de :

- Décès
- Naissance
- Réinsertion sociale
- Opération sur la circoncision
- De lutte contre les maladies
- D'une recherche des enfants disparus

Service Acte d'Etat civil :

Il délivre les pièces écrites constatant une naissance, un mariage, un décès et certes un bulletin de naissance. Toutes ces pièces sont également regroupées dans un registre et vont être signés chaque année au tribunal dans le but d'être réutilisable plus tard.

2.2.3.5.-Type de population

➤ **Ruraux :**

Ils concernent les populations habitant dans tous les fokontany depuis toujours et les personnes qui vivent sur leur propre propriété héritée par les grands-parents ou parents.

Autrement dit qui ont vécu leur vie que dans le milieu rural. D'habitude, ces personnes refusent catégoriquement les choses nouvelles apportées par les extérieures mais ce qui compte pour eux ce sont les modèles traditionnels, par exemple le mode de vie, leur habitudes.

➤ **Urbains :**

La majeure partie des personnes qui cohabitent aux alentours de la commune est des urbains. Autrement dit, elles partent en ville le matin pour motif le travail, les études et d'autres raison tandis que le soir, elles rentrent en bus pour rejoindre leurs refuges. La population en question suit le même mécanisme tous les jours.

Les activités économiques de la commune sont :

- L'agriculture
- L'artisanat
- Le commerce
- L'élevage

2.3.-Les sources économiques de la commune :

La commune vit économiquement des recettes entrantes c'est-à-dire ensemble des impôts fonciers ou synthétiques, les patentes, des droits des préparatifs administratifs, les droits d'exploitation (ex : les panneaux publicitaires). Elle bénéficie également des subventions par l'Etat cas des FDL ou Fonds de Développement Local, des partenariats dire de Water Aide.

2.4.-Présentation globale du centre :

Crée en 1980, le centre Tsimoka a été reconnu comme association suivant l'ordonnance 60/133 suite d'une autorisation du Fokontany le 3 mai 1990 suivant récépissé n°90/128-FAR/AT/ASSOC.

En 1993, il est classé à titre d'Organisme Non Gouvernemental dans les fichiers du Ministère de la population suivant note n°93/202/-MP/SG/DG/DPDS/STCONG. Cette notification a été attestée et reconnue par la Direction de la condition sociale du même Ministère suivant référence n°97/912/MPS/SG/DGPCS/DCS/SONG du 16 Novembre 1997.

Suite à un don de construction d'une maison par Daniel Mitterand, le centre se localise actuellement dans la commune se Sabotsy Namehana, plus exactement dans le fokontany Faravohitra. Il a pour objectifs d'agir en faveurs des enfants vulnérables et pour l'insertion, la réinsertion, la resocialisation. Il apporte une aide vers l'autorisation de ces enfants vulnérables.

2.5.-Les activités du centre :

Nombreuses sont les activités à savoir :

1-Centre d'accueil pour les enfants vulnérables : tous les enfants orphelins sont reçus et logés selon les accords effectués entre les responsables et les acteurs demandant de l'aide.

2-Education : Pour compléter les objectifs cités ci-dessus, le centre a mis en place un système éducatif tel : une école dès maternelle jusqu'en 3^{ème} et une école de Formation professionnelle : coupe et couture pour les filles et maintenance auto pour les garçons.

3-Activité de santé communautaire : Pour assurer le bien être de chacun, une activité sanitaire a été instaurée. Cela s'est faite en collaboration avec les hôpitaux ; les COSAN (Comité de Santé du fokontany)

Le centre travaille aussi avec SEECALINE. Dire d'exemple, la lutte contre la peste, insecticide, sensibilisation, l'hygiène.

4-Approche développement : elle est basée sur les activités de développement communautaire, activités génératrices de revenu. A part les dons, le centre fonctionne économiquement de l'existence de la formation professionnelle ainsi que des fermes à Moramanga.

DEUXIEME PARTIE : Les adolescents sortants du centre TSIMOKA ayant été adoptés

Nous allons nous intéresser au vécu des adolescents qui ont été adoptés. On peut aborder ce thème sous différents aspects, sociologiques, psychologiques, ou même juridiques. L'arrivée d'un enfant, quel qu'il soit, bouleverse la vie familiale. L'adoption en elle-même et la post-adoption sont des épreuves pour les parents, les enfants adoptés, et pour le noyau familial tout entier.

CHAPITRE 3 : La vie dans le centre

Nous allons nous intéresser à la façon dont les adolescents adoptés vivent leur adoption et leur intégration, cela au travers des notions d'identité, des processus d'intégration familiale et sociale.

Caractéristiques des enfants vulnérables et les réseaux sociaux :

TABLEAU 2 : LES EFFECTIFS DES ELEVES DU CENTRE

Elèves	Effectif	Effectif total
internes	74	144
externes	70	

Sources : Recherches personnelles auprès des responsables du centre, janvier 2011

Interprétations :

Les élèves du centre sont composées en deux catégories telles : celles d'interne et celles d'externe. Autrement dit, les élèves internes concernent les enfants qui travaillent au centre et qui sont bénéficiaires du parrainage tandis que celles d'externe comprennent les enfants qui viennent travailler au centre, par contre ces externes vivent en dehors de l'école ou aux alentours du fokontany Faravohitra. Plus exactement, ils paient l'écolage et ils reçoivent en même temps le même programme d'enseignement que les parrainés.

TABLEAU 3 : LE NOMBRE D'ENFANTS PARRAINES DU CENTRE

	sexe	
	masculin	féminin
nombre	48	26
Effectif total	74	

Sources : Recherches personnelles auprès des responsables du centre, janvier 2011.

Interprétations :

A titre de centre d'accueil, ces enfants viennent partout de l'île c'est-à-dire du milieu rural, de la ville, de la province et aux alentours de la commune Sabotsy Namehana. Donc, on peut dire qu'il existe une diversité de relations et de provenance au sein du centre.

Cette diversité se manifeste selon les situations suivantes :

TABLEAU 4 : LES CAS DES ENFANTS DONT LE PERE OU LA MERE SONT VIVANTS :

	sexe	
	masculin	féminin
nombre	18	13
Effectif total	31	

Sources : Recherches personnelles auprès du responsable du centre, janvier 2011.

Interprétations :

On constate que les garçons sont plus nombreux par rapport aux filles.

TABLEAU 5 : CAS DES ENFANTS ORPHELINS

	sexe	
	masculin	féminin
Nombre	10	3
Effectif total	13	

Sources : Recherches personnelles auprès du responsable du centre, janvier 2011

Interprétations :

Les situations de ces enfants se manifestent différemment, ils n'ont ni mère ni père mais ce sont leurs proches qui les ont amené au centre. Autrement dit, ils sont dépourvus de parents et de plus, ces enfants n'ont plus de contact avec leurs familles.

TABLEAU 6 : CAS DES ENFANTS VENANT DE LA CAMPAGNE

	sexe	
	masculin	féminin
Nombre	29	10
Effectif total	39	

Sources : Recherches personnelles auprès du responsable du centre, janvier 2011.

Interprétations :

Les enfants en question sont venus de très loin du centre plus précisément de Miarinarivo, Anjozorobe par exemple. A leur tour, leur transfert au centre se fait par l'intermédiaire des sœurs ou des représentants des tribunaux en précisant que tel ou tels enfants doivent rester et vivre au centre. Ou encore, ce sont les responsables du centre même qui les accueillent lors d'une descente ou une visite à la campagne.

CHAPITRE 4 : Adoption et dynamique au sein des nouvelles familles

L'adoption est un mode de constitution de famille, de filiation. Ce n'est pas le plus répandu mais, nous connaissons tous quelqu'un qui a été adopté ou bien qui a adopté. Cependant, ce n'est pas pour autant que nous comprenons comment cela est vécu, par les parents adoptifs, comme par les enfants adoptés.

4.1.-Les réseaux sociaux du centre

Le réseau dont on parle ici est la relation entre les enfants et les responsables du centre et celle des parrains. Supposons dans cette analyse, en premier lieu, les enfants soient une entité n°1, vient e deuxième lieu, les responsables comme une entité n°2 et en troisième lieu, les parrains sont qualifiés à une entité n°3.

En partant des observations, il existe une représentation hiérarchique entre les entités citées ci-dessus : en amont l'entité 3, au milieu l'entité 2 et en aval l'entité 1. C'est-à- dire, une interdépendance étroite s'effectue entre elles. Ce qui explique l'existence d'un lien hiérarchique permettant une cohérence de fonctionnement : d'abord les parrains qui prennent en charge (économiquement, matériellement) les enfants, ensuite, les responsables qui gèrent et organisent au centre, enfin, les enfants qui suivent et accomplissent les instructions édictées. Ce qui fait que sans les parrains, il y aura un impact sur l'entité 2 et 3.

Or, 2 et 3 dépendent entièrement de 1.

Lorsqu'on analyse la situation de 2, elle présente deux fonctions : une fonction latente et une fonction manifeste. Mais c'est toujours cette dernière fonction qui privilégie d'habitude devant les visiteurs ou les parrains ou les donateurs et certes les stagiaires par exemple. C'est ce qui nous mène à comprendre et à poser des questions sur la non réponse de certaines interrogations sur place. Donc, ce lien caché pourrait être un facteur de blocage sur la continuité d'entraide entre les enfants et les parrains mais aussi une énorme perte pour la vie du centre.

Or, cette fonction inaperçue est toujours mise de côté lors des remises ou des envois des rapports demandés par les donateurs ou les investisseurs en général. Alors que cela fait partie d'un frein de développement surtout pour le cas des pays en voie de développement.

Tandis que les enfants en tant que tels, restent à leur place et ne font aucune réclamation. Autrement dit, il existe une conscience commune ou une conscience collective de Durkheim entre les enfants parrainés. Cette unité persiste dans le but d'éviter les sanctions affligées à leur égard ou d'être rejeté à nouveau là où ils étaient. Donc, on peut dire que ces enfants subissent des contraintes internes non seulement issues de leurs origines mais aussi celles du centre.

Donc, d'une part, le centre prend en charge à titre d'intermédiaire entre les parrains et les enfants c'est-à-dire, il s'occupe l'accès aux services de bases de ces enfants délaissés dans le but qu'ils deviennent autonomes. Mais d'autres parts, il existe toujours l'aspect caché expliqué ci-dessus.

4.2.-La relation communale et ses bénéficiaires :

Tirées des enquêtes auprès des usagers, il existe la non reconnaissance de certains centres comme le cas du centre Akany Tsimoka. Autrement dit, il se situe près de la commune mais son existence n'est pas inscrite auprès de la commune. Cet aspect nous mène à dire qu'il existe incohérence de collaboration entre la commune et ces bénéficiaires en général, la commune doit connaître préalablement toutes activités qui se présentent dans sa circonscription et c'est leur principal rôle de les classer chronologiquement.

TROISIEMEMENT PARTIE : Prospectives d'une intégration effective de l'adopté

On a constaté que les individus d'aujourd'hui sont en quête constante d'individualité, d'autonomie, ce qu'ils pensent être une liberté de plus. Les acteurs sociaux ont de moins en moins envie d'endosser des rôles sociaux déjà établis, comme par exemple les rôles des mères, de pères, et de parents classiques. Ils ont envie de créer de nouveaux rôles sociaux. Il y a actuellement une dévalorisation des liens de dépendance vis-à-vis des institutions et des personnes. Le mariage a perdu de sa valeur dans le sens où il est perçu comme un moyen d'enfermer dans des rôles déterminés à l'avance. Le concubinage est donc une solution adoptée par de nombreux individus afin de pallier à ce besoin d'individualité, à ce besoin de liberté. C'est une forme d'union plus souple, moins institutionnalisée que le mariage. C'est donc dans ces nouvelles formes familiales possibles, entre autres, qu'évoluent certains adolescents adoptés.

CHAPITRE 5 : intégration et vie sociale

L'intégration est «le fait de faire partie de ». C'est un sentiment d'appartenance dans une société donné. L'intégration sociale est une valeur, voire une norme.

5.1.-L'identité, une notion importante pour l'adopté

A l'adolescence, le défi se situe au niveau de l'identité. L'adolescent doit répondre à la question « qui suis-je ? ». A cette période ; il doit se « distancier » de ses parents et découvrir sa propre identité. Il cherche ses valeurs, son autonomie physique, intellectuelle et effective. Durant l'adolescence, le jeune développe d'aspect cognitif (la pensée abstraite, la réflexion). Certains adolescents peuvent vivre des difficultés. Il peut s'agir souvent d'un enchaînement de problèmes. Par exemple, le jeune qui vit des problèmes d'estime de soi et de difficultés scolaires, peut se lier d'amitié avec les groupes peu recommandables. Son groupe peut l'amener à commettre des délits et l'amener à fuir ses problèmes dans les drogues. Ils vivent ainsi plusieurs problèmes qui peuvent s'aggraver.

Vérification des hypothèses :

Selon les résultats des tableaux un peu plus hauts, on peut dire que les enfants parrainés sont :

- Abandonnés par le père ou la mère soient par les 2 parents à la fois ;
- Cas des enfants des rues ;
- Victimes de l'exode rural ;
- Orphelins.

Alors, on peut constater que ces critères répondent à la deuxième hypothèse proposée sur le non respect des devoirs et des responsabilités des parents à l'égard de leurs enfants. Tandis que la première hypothèse reste non réponse car la majorité des enfants enquêtés n'avait pas vécu leur vie auprès de ses parents mais ils étaient directement recueillis au centre dès leurs bas âges. D'où elle n'est pas vérifiée.

CHAPITRE 6 : Activités concrètes

Il serait mieux que la commune remet à jour leur monographie et complète les tableaux sans aucune indications ;

Il serait aussi opportun d'ajouter des responsables qualifiées au poste de service social ;

La commune devrait avoir une liste d'inventaire sur les activités existantes dans son entourage ;

La possession d'une politique sociale bien définie serait un atout pour la commune ;

La participation des travailleurs sociaux serait avantageuse pour le centre ;

Le respect du code de déontologie est aussi à encourager pour l'accompagnement psychosocial des enfants du centre.

Nos prospectives se résument alors sur les points suivant :

- Amélioration des connaissances pratiques professionnelles
- Amélioration des différentes techniques au niveau de l'approche envers les usagers
- Connaissance sur les sans-abri
- Découvertes de nombreux / regards/ visions / constatations / sur le fonctionnement, la relation de la commune à l'égard de ses entourages
- Amélioration au niveau rédactionnelle
- Développement de la socialisation
- L'importance des applications théoriques sur les analyses des recherches d'étude
- L'importance des appuis théoriques préalables sur terrain

CONCLUSION GENERALE

Pour conclure, les déterminants présidant à la vulnérabilité des enfants en difficulté cas du centre Tsimoka sont alors l'exode rural, l'abandon des enfants, l'irresponsabilité des parents, l'exclusion sociale et la pauvreté du point de vue économique, matériel, intellectuel, culturel et moral. Le résultat des hypothèses se présentent comme suit : la première n'est pas vérifiée car le cas sur terrain ne correspondait pas à l'hypothèse envisagée tandis que la seconde portait son fruit car la majorité des enquêtes regroupent à l'irresponsabilité des parents considérés sur l'étude.

Du point de vue des objectifs proposés, ces derniers ont été adaptés à la situation des enfants du centre et correspondent même aux critères d'aide du centre.

En ce qui concerne la méthode choisie, elle a été très bénéfique sur la démarche d'étude sur terrain car elle rend intelligible l'utilité entre la théorie et la pratique. De ce fait, la pluralité des méthodologies est alors souhaitable pour faciliter l'accès aux diverses recherches mais faut-ils toujours dépendre d'elle pour arriver à nos fins ?

BIBLIOGRAPHIE

- 1) - Code de Déontologie de l'A.N.A.S (Association National des Assistants Sociaux), élaboré en 1981. Ce code contient les devoirs généraux des assistantes sociales ; ces deux codes se résument sous forme de photocopies.
- 2) - Code International de Déontologie des A.S de Service Social par FIAS (Fédération Internationale des Assistantes de Service Social), ce code était adopté par la FIAS, Assemblée Générale de Porto Rico, le 10 juillet 1976. Il relate les principes à respecter envers les usagers.
- 3) - Convention Relative aux Droits de l'Enfant (résumé), site web : <http://www.bonheurpourtous.com/botext/droienf.html>
- 4) - DURKHEIM (E.), « holisme méthodologique », site web : <http://www.uqac.quebec.ca/zone>
- 5) - ALLIOT (M), Anthropologie et juridique. Sur les conditions de l'élaboration d'une science du droit, Bull. de liaison du LAJP, n°6, 1983
- 6) - Association Humanitaire Akamasoa du Père Pedro, « 17 année de combat contre l'exclusion », AKAMASOA 1989-2006, Fianarantsoa 2006
- 7) - BALANDIER (G.), sens et puissance : les dynamiques sociales, Paris, PUF, 1971
- 8) - BEAUD (S.) et WEBER (F.), Guide de l'enquête de terrain, éd la découverte, Paris, 1977
- 9) - CARBONNIER (J.), Sociologie juridique, Paris : P.U.F., 1978
- 10) Convention de la Haye sur la coopération et la protection des enfants en matière d'adoption internationale du 29 Mai 1993
- 11) Décret n°2006-596 du 10 août 2006 et décret n°2006-885 du 5 décembre 2006 réglementant la famille d'accueil
- 12) Emmanuel Lezage, « Réseaux sociaux et structures relationnelles », édition octobre 1998
- 13) Enquêtes Périodiques auprès des Ménages, Institut National de la Statistique, 2001 et 2005
- 14) GARFINKEL (Harold), Recherches en ethnométhodologie, PUF, 2007
- 15) GURVITCH (G.), Problèmes de sociologie du droit in Traité de sociologie, tome II, Paris : P.U.F., 1968
- 16) Les adolescents dans la région de l'Océan Indien : nouveau contexte, nouveaux enjeux, ODEROI, 2008

- 17) Loi n°2005-014 du 7 septembre 2005 relative à l'adoption
- 18) Loi n°63-022 du Novembre 1963 sur la filiation, l'adoption, le rejet et la tutelle
- 19) MIEGE (B.) L'information-communication, objet de connaissance, Bruxelles : De Boeck, 2004
- 20) NIEUWENHUYS (O.), L'exploitation des enfants en économie domestique -le cas du Kerala (Inde)-, in SCHLEMMER (B.) « L'enfant exploité », Paris Karthala/ORSTOM, 1996.
- 21) R.K Merton, « Le fonctionnalisme », cours d'anthropologie générale en 1^{ère} année

INTRODUCTION GENERALE.....	1
Contexte	1
Choix du thème et du terrain	2
Problématique.....	3
Hypothèses.....	3
Objectifs.....	3
Méthodologie	4
Approche sociologique	5
Anthropologique.....	5
Psychologique.....	5
Technique	6
Techniques d'échantillonnage probabiliste.....	7
Plan de rédaction	9
PREMIERE PARTIE : Revue de la littérature	10
CHAPITRE 1 : Approche théorique.....	11
1.1.-Etude descriptive de la thématization	11
1.1.1.-Populations vulnérables	11
1.1.2.-Les déterminants sociaux.....	11
1.1.3.-La vulnérabilité	11
1.1.4.-Enfants en difficulté	12
1.2.-L'adolescence d'un point de vue sociologique	14
1.3.-L'adoption	15
1.4.-La famille	16
CHAPITRE 2 : Perspectives d'adoption dans le centre TSIMOKA	18
2.1.-L'adoption depuis l'Antiquité.....	18
2.2.-Monographie de la Commune Rurale de Sabotsy Namehana.....	20
2.2.1.-Historique.....	20

2.2.2.-Emplacement géographique	20
2.2.3.-Mission et objectifs	20
2.2.3.1.-Missions.....	20
2.2.3.2.-Objectifs.....	20
2.2.3.3.-Présentation de chaque service	21
2.2.3.4.-Type de population	22
2.3.-Les sources économiques de la commune	23
2.4.-Présentation globale du centre.....	23
2.5.-Les activités du centre	23
DEUXIEME PARTIE : Les adolescents sortants du centre TSIMOKA ayant été adoptés	25
CHAPITRE 3 : La vie dans le centre	26
CHAPITRE 4 : Adoption et dynamiques au sein des nouvelles familles	29
4.1.-Les réseaux sociaux du centre	29
4.2.-La relation communale et ses bénéficiaires.....	30
TROISIEME PARTIE : Prospectives d’une intégration effective de l’adopté	31
CHAPITRE 5 : Intégration et vie sociale	32
5.1.-L’identité, une notion importante pour l’adopté	32
CHAPITRE 6 : Activités concrètes.....	33
CONCLUSION GENERALE.....	34
BIBLIOGRAPHIE	35
TABLE DES MATIERES.....	37
LISTE DES ABREVIATIONS	I
LISTE DES TABLEAUX.....	II
ANNEXES	III
Annexes : Questionnaires.....	iv

LISTE DES ABREVIATIONS

FDL : Fond de Développement Local

COSAN : Comité de Santé

A.N.A.S : Association National des Assistants Sociaux

A.S : Assistante Sociale

FIAS : Fédération International des Assistantes de Service Social

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON D'ENQUETE.....	1
TABLEAU 2 : LES EFFECTIFS DES ELEVES DU CENTRE.....	4
TABLEAU 3 : LE NOMBRE D'ENFANTS PARRAINES DU CENTRE.....	1
TABLEAU 4 : LES CAS DES ENFANTS DONT LE PERE OU LA MERE SONT VIVANTS	4
TABLEAU 5 : CA DES ENFANTS ORPHELINS.....	1
TABLEAU 6 : CAS DES ENFANTS VENANT DE LA CAMPAGNE	4

ANNEXES

ANNEXES : QUESTIONNAIRES..... 1

ANNEXES : QUESTIONNAIRES

Au sein de la commune :

-quelles sont les œuvres sociales de la commune envers les personnes vulnérables ?

(Inona avy ireo zavatra antsitrabo ataon'ny kaomina ho an'ireo olona sahirana ?)

-est-ce que la commune possède un budget destiné aux populations vulnérables ?

(Ny kaomina ve manana vola manokana ho an'ireo olona sahirana ireo ?)

-qui sont les partenaires financiers de la commune ?

(Iza avy ireo mpanohana ara-bola ny kaomina ?)

-quelles sont les ressources économiques de la commune ?

(Inona avy ireo fidiram-bola ny kaomina ?)

Pour le centre :

Hypothèse 1 : les enfants sont victimes d'une violence faite par l'un des parents

Est-ce que tes parents te frappent souvent ?

Que t'arrive t-il lorsque tes parents sont en colère ?

Que font tes parents lorsqu'ils sont en colère ?

Hypothèse 2 : le non respect des devoirs et des responsabilités des parents à l'égard des enfants

-Est-ce que tu fréquentes l'école quand tu étais chez tes parents ?

(Efa nianatra tany am-pianarana ve ianao tamin'ianao tany amin'ny ray aman-dreninao ?)

-Est-ce que tu participes à la garderie de tes frères et sœurs ?

(Mandray anjara amin'ny fitaizana amin'ny zandrinao ve ianao ?)

-Combien de fois par semaine vas-tu à l'école ?

(Impiry isak'erinandro ianao no mankany ampianarana ?)

-Comment es-tu venu au centre ?

(Ahoana no nahatongavanao teto amin'ny centre ?)

-Es-tu toujours en contact avec tes parents ?

(Mbola mifandray amin'ny ray sy reninao ve ianao ?)

-Est-ce que tes parents sont toujours vivants ?

(Mbola velona ve ny rainao na ny reninao ?)

-Est-ce que ta famille te rend visite au centre ?

(Mba misy fianakavianao mitsidika ana ove ato amin'ny centre ?)

Guide d'entretien

Au sein de la commune :

- Les activités de la commune
(Ny zavatra raketan'ny kaomina)
- Les problèmes rencontrés de la commune
(Ny olana mitranga eto amin'ny kaomina)
- Les rôles principaux et les responsabilités de chaque service
(Ny asa sy ny andraikitry ny sampana misy)

Au centre :

- Les activités du centre
(Ny zavatra sahan'ny akany)
- Les partenariats du centre
(Ny mpiaramiasa amin'ny akany)
- Les moteurs de développement du centre
(Ny fiveloman'ny akany)
- Les relations vis-à-vis des alentours
(Ny fifandraisana eo amin'ny manodidina)
- La vie du centre
(Ny fiainan'ny akany)

**TITRE : Phénomène d'adoption et dynamique familiales
CAS DES ENFANTS DU CENTRE TSIMOKA FARAVOHITRA**

Présenté par : RASOLOFOMAMPIANDRA Ditraniaina Ange C.

Nombre de pages : 25

Nombre de tableau : 06

RESUME

Parler de l'adoption dans le cadre actuel de situation de crises (politiques, sociales, économiques, ...) revient en fait à explorer le vécu de ceux qui en sont concernés. Notre démarche consiste à opérer des analyses au niveau de l'ensemble global dans lequel s'insère l'adopté, à savoir une assise territoriale (la Commune Rurale de Sabotsy Namehana), une assise institutionnelle (le Centre TSIMOKA) et une assise relative à la vie sociale (interactionnelles, psychologique, ...). Nous avons tenté de combiné ces éléments, de manière à entrevoir les effets du phénomène d'adoption au niveau de populations vulnérables.

Mots clés : adoption, identité, adolescence, famille, ...

Directeur de mémoire : Professeur ANDRIAMASITIANA Gil Dany